

**Commission économique pour l'Europe**

Comité des politiques de l'environnement

**Groupe de travail de la surveillance
et de l'évaluation de l'environnement****Vingt-deuxième session**

Genève, 27 octobre 2020

Point 3 de l'ordre du jour provisoire

Mise en œuvre du mandat**Projet révisé de calendrier annuel d'activités pour 2021****Note du secrétariat***Résumé*

À sa vingt-deuxième session (Genève, 25-27 janvier 2017), le Comité des politiques de l'environnement de la Commission économique pour l'Europe (CEE) a reconduit pour cinq ans le mandat du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (2017-2021), lequel mandat prévoit l'élaboration de calendriers annuels d'activités, compte tenu des ressources financières et humaines disponibles (ECE/CEP/2017/2, par. 32 b) et annexe II, par. 5).

Le présent document contient un projet de calendrier annuel d'activités pour 2021, pour examen par le Groupe de travail à sa vingt-deuxième session. Il est fondé sur les observations écrites reçues des États membres en mai 2020 et complète le projet révisé de plan d'activités jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2019/3). Le calendrier annuel d'activités pour 2021 sera soumis au Comité des politiques de l'environnement, pour examen à sa vingt-sixième session (Genève, 9-11 novembre 2020).



Introduction

1. Le présent document contient un calendrier des activités que le Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement devra mener en 2021.
2. Le calendrier se fonde sur le renouvellement du mandat du Groupe de travail (ECE/CEP/2017/2, annexe II), sur le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2019/3) et sur les observations écrites reçues des États membres en mai 2020.
3. Le Groupe de travail mettra en œuvre ces activités en étroite collaboration avec les parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales aux niveaux national et international, y compris les organisations de jeunes, les instituts de recherche et les universités, ainsi que d'autres organes compétents de la Commission économique pour l'Europe (CEE) comme l'Équipe spéciale conjointe des statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement.
4. Les États membres et les organisations qui s'engagent à mener ces activités devront faciliter leur mise en œuvre, avec l'aide du secrétariat de la CEE, et faire rapport au Groupe de travail sur les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.
5. Le Groupe de travail aidera le secrétariat à poursuivre ses efforts visant à mobiliser les ressources et l'appui des organisations régionales et internationales et des États membres, en vue de permettre au Groupe de travail d'assurer pleinement ses fonctions.

Tableau 1

Calendrier d'activités pour 2021

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
A. Contribuer à la mise en place et au fonctionnement de systèmes nationaux d'information conformes au SEIS en Europe et en Asie centrale					
A.1. Continuer de soutenir la mise en place du SEIS pour ce qui est de son contenu et de ses principes propres, à l'appui des processus d'évaluation périodique de l'environnement et de l'établissement de rapports dans ce domaine	Élevé	Activités de renforcement des capacités organisées pendant les sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe, à l'appui de l'établissement du SEIS et des opérations régulières de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les ODD relatifs à l'environnement	Mai et octobre 2021	Tenue des activités de renforcement des capacités	B.3
		Élaboration d'une plateforme de formation en ligne à l'utilisation du SEIS (CEE et PNUE)	Tout au long de l'année 2021	Plateforme d'apprentissage en ligne du SEIS	–

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
A.2. Continuer de coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe dans ses travaux sur les statistiques et les indicateurs de l'état de l'environnement, les ensembles de données correspondants et les informations et données connexes sur l'environnement nécessaires pour mettre en place le SEIS	Élevé	Examen et modification des directives de la CEE pour l'application des indicateurs environnementaux Session annuelle de l'Équipe spéciale conjointe	Tout au long de l'année 2021 Octobre 2021	Directives de la CEE en matière d'application des indicateurs environnementaux examinées et modifiées s'il y a lieu Rapport de la session	– A.1, A.5, C.2, D.1, D.2, D.3
A.3. Évaluer périodiquement les progrès accomplis par les pays de la CEE dans l'établissement et la mise en œuvre du SEIS au regard des objectifs et des indicateurs de résultats adoptés par le Comité	Élevé	Examen final des progrès réalisés dans l'établissement du SEIS	Premier semestre de 2021	Recueil des réponses au questionnaire concernant la mise en place du SEIS	A.4
A.5. Établir pour le Comité un rapport à mi-parcours et un rapport final sur l'établissement et la mise en œuvre du SEIS d'ici à 2021	Élevé	Présentation du rapport final sur la mise en place du SEIS à la première session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement	Mai 2021	Réception du rapport final par le Comité	–
A.6. Formuler chaque année des recommandations sur les moyens de renforcer le SEIS dans les pays d'Europe et d'Asie centrale	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2021	Formulation de recommandations et de conseils à l'intention des pays de la CEE afin d'améliorer les résultats qu'ils obtiennent avec le SEIS	A.1, A.2, A.5
B. Mener un processus de consultation sur l'évaluation paneuropéenne périodique de l'environnement et la rationalisation des rapports périodiques sur l'état de l'environnement d'ici à 2020					

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
B.1. Réunir des experts participant à la rédaction du rapport du PNUE sur l'avenir de l'environnement mondial et au Réseau européen d'information et d'observation pour l'environnement de l'AEE pour examiner et superviser l'évaluation paneuropéenne périodique de l'environnement	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe et réunions entre la CEE, le PNUE et l'AEE, le cas échéant	Tout au long de l'année 2021	Surveillance décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	C.3, D.3
		Élaboration, avec l'appui du SEIS, d'une évaluation paneuropéenne de l'environnement dont la nature, la portée et l'encadrement seront déterminés par le Comité des politiques de l'environnement	Tout au long de l'année 2021	Évaluation paneuropéenne de l'environnement avec l'appui du SEIS	
B.2. Examiner et préciser les priorités régionales concernant les moyens de rationaliser l'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Élevée	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2021	Priorités régionales exposées dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
B.3. Contrôler la mise en œuvre des recommandations formulées et des orientations fournies dans le cadre du processus de consultation sur l'évaluation périodique de l'environnement à l'échelle paneuropéenne et la rationalisation du processus d'établissement de rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail et élaboration d'un aperçu des recommandations formulées et de la manière dont elles ont été traitées	Mai 2021	Mise en œuvre des recommandations acceptées, y compris grâce à des activités de développement des capacités et à des conseils	–
		Missions de renforcement des capacités et missions consultatives contribuant à la rationalisation de l'établissement des rapports périodiques sur l'état de l'environnement	Tout au long de l'année 2021	Activités de renforcement des capacités mises en œuvre et missions consultatives menées	

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
C. Engager un processus de consultation sur le développement d'un réseau régional de réseaux d'information et d'évaluation en matière d'environnement					
C.2. Coopérer avec l'Équipe spéciale conjointe pour veiller à ce que toutes les activités prévues et à venir donnent lieu à des synergies et soient rationalisées	Élevé	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2021	Progrès accomplis dans la mise en place de statistiques et d'indicateurs en matière d'environnement décrits dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	–
C.3. Développer les capacités de mobilisation d'autres communautés et réseaux pour examiner comment les informations et données environnementales, économiques et sociales peuvent être intégrées et utilisées dans la prise de décisions	Moyen	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2021	Participation d'autres communautés et réseaux décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
C.4. Donner effet aux recommandations proposées et aux orientations fournies dans le cadre du processus de consultation pour assurer la mise en place durable d'un réseau régional de réseaux (facultatif)	Faible	Session annuelle du Groupe de travail	Mai 2021	Participation d'autres communautés et réseaux décrite dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail	–
C.5. Publier les conclusions des activités collaboratives du Groupe de travail	Bas	Publication de lignes directrices s'il y a lieu	Deuxième semestre de 2021	Lignes directrices, enseignements de l'expérience	–
D. S'engager dans l'aide au renforcement des capacités pour relever les défis spécifiques liés à la surveillance et à l'évaluation de l'environnement					

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
D.1. Faire l'inventaire des lacunes régionales et nationales en matière de capacités en ce qui concerne les informations et données requises pour produire la série des indicateurs environnementaux de la CEE, l'ensemble des indicateurs de base de l'AEE, les indicateurs de croissance verte de l'OCDE et les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2021	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	–
D.2. Aider les pays à élaborer des cadres d'indicateurs régionaux et nationaux pour suivre les objectifs et les cibles du Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi que les activités visant à en appuyer la mise en œuvre	Moyen	Missions de renforcement des capacités et de conseil à l'appui de l'établissement du SEIS et activités courantes de surveillance et d'évaluation, y compris en ce qui concerne les objectifs de développement durable relatifs à l'environnement : ateliers de formation nationaux à organiser dans le cadre du projet du Compte de l'ONU pour le développement ^b	Tout au long de l'année 2021	Tenue des ateliers et des actions de renforcement des capacités	B.3
		Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2021	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	
D.3. Établir des contacts et des liens directs avec d'autres acteurs pertinents œuvrant au renforcement des capacités dans les domaines d'activité connexes	Moyen	Sessions annuelles du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe	Mai et octobre 2021	État des progrès effectués dans les rapports sur les sessions du Groupe de travail et de l'Équipe spéciale conjointe : Participation du secrétariat de la CEE à des réunions organisées par d'autres acteurs, et vice-versa.	–

<i>Principaux objectifs et principales activités^a</i>	<i>Niveau de priorité</i>	<i>Projets ou manifestations</i>	<i>Dates (à confirmer)</i>	<i>Indicateurs de résultat</i>	<i>Autres activités^a</i>
		Collaboration du secrétariat de la CEE avec d'autres acteurs tels que l'AEE, l'OCDE et le PNUE	Tout au long de l'année 2021	Rapports sur les activités communes, par exemple les ateliers de renforcement des capacités	
D.4. Exécuter des activités de renforcement des capacités afin de fournir une assistance en fonction des domaines d'action prioritaires	Élevé	Atelier régional de renforcement des capacités ou conférence sur les données environnementales	Mai 2021	Tenue de la conférence	–
Objectifs et activités transversaux		Présentation du mandat du Groupe de travail pour la période 2022-2026 et du plan de travail annuel pour 2022 à la première session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement en 2021	Mai 2021	Soutien apporté au renouvellement par le Comité du mandat du Groupe de travail pour la période 2022-2026	–
		Présentation du mandat du Groupe de travail pour la période 2022-2026 et du plan de travail annuel pour 2022 à la deuxième session extraordinaire du Comité des politiques de l'environnement (concomitante à la neuvième Conférence ministérielle « Un environnement pour l'Europe »)	Novembre 2021	Renouvellement par le Comité du mandat du Groupe de travail pour la période 2022-2026	–
		Session annuelle du Groupe de travail, y compris activités de renforcement des capacités et de soutien à l'élaboration des cadres d'indicateurs régionaux et nationaux	Mai 2021	Rapport de la session	A.1, A.2, A.5, B.2, C.2, C.3, C.4, D.1, D.2
		Élaboration d'un calendrier annuel d'activités pour 2022	Premier semestre de 2021	Adoption du calendrier par le Groupe de travail	C.2

Abréviations : AEE = Agence européenne pour l'environnement ; OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques ; ODD = objectif de développement durable ; SEIS = Système de partage d'informations sur l'environnement ; PNUE = Programme des Nations Unies pour l'environnement.

^a Ces derniers sont énumérés dans le projet révisé de plan d'activités du Groupe de travail jusqu'en 2021 (ECE/CEP/AC.10/2018/3), qui se fonde sur les objectifs et les activités définis dans le mandat et le cahier des charges du Groupe de travail de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement (ECE/CEP/2017/2, annexe II).

^b Amélioration de la surveillance et de l'évaluation de l'environnement à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans l'Europe du Sud-Est, en Asie centrale et dans le Caucase.